

BUDGET

5^{ème} ÉDITION

2024

PARTICIPATIF

COMMUNE DE CANÉJAN

Déposez vos idées pour Canéjan
du 7 sept. au 3 nov. 2024



C'EST VOUS QUI PROPOSEZ ! C'EST VOUS QUI DECIDEZ !

RENDEZ-VOUS SUR : jeparticipe.canejan.fr
et dans les structures participantes

Et dès le 7 septembre, à l'occasion du Forum des associations,
de 9:30 à 13:00, sur le complexe Pierre Meunier.



QUI PEUT PARTICIPER ?

Toute personne habitant Canéjan et âgée de plus de 11 ans, ou travaillant à Canéjan, sans condition de nationalité.

QUEL BUDGET ?

L'enveloppe du budget participatif est de 50 000 €. Deux enveloppes supplémentaires de 10 000 € chacune seront consacrées à un «Prix Jeunes» et à un «Prix Seniors». Au total, 70 000 € sont dédiés aux projets des Canéjanais.



QUELS CRITÈRES LES PROJETS DOIVENT-ILS RESPECTER ?

• Relever d'une dépense d'investissement



Ex : Aménager un jardin partagé



Mettre en place une conférence (dépense de fonctionnement)

• Relever de la compétence de la Commune



Ex : Réfection d'une cour d'école



Projet d'aménagement sur le site de la déchèterie (compétence de la Communauté de Communes)

• Être d'intérêt collectif



Ex : Installer des abris pour la biodiversité



Réfection d'un bout de trottoir devant chez soi (intérêt particulier)

Tous les critères sont consultables dans le règlement intérieur (en ligne sur la plateforme participative : jeparticipe.canejan.fr).

BESOIN D'AIDE POUR MONTER VOTRE PROJET ?

Deux ateliers d'aide au montage de votre projet vous seront proposés :

- **Samedi 7 septembre 2024 de 9h30 à 13h**, à l'occasion du Forum des Associations (Gymnase Pierre Meunier),
- **Samedi 12 octobre 2024 de 10h à 12h**, à la Médiathèque.

Vous pouvez également poser toutes vos questions sur la plate-forme en ligne ou par mail : budgetparticipatif@canejan.fr.

LES ÉTAPES



LE DÉPÔT DES IDÉES

Quand ? Du 7 septembre au 3 novembre 2024.

Où ? Sur la plate-forme «jeparticipe.canejan.fr» ou sur une fiche-projet papier à retirer dans une de ces structures municipales : Mairie, Médiathèque, CCAS et SPOT.
Avec qui ? Seul(e), en collectif ou en association. N'hésitez pas à en parler autour de vous, plus un projet est co-construit, plus il a de chances d'emporter l'adhésion !



L'ANALYSE DES PROJETS

Quand ? Du 4 novembre au 12 janvier 2025.

La liste définitive des projets retenus pour le vote sera publiée au plus tard le 17 janvier 2025.



LE VOTE DES CANÉJANAIS

Quand ? Du 20 janvier au 2 mars 2025.

Comment ? Chaque Canéjanais peut voter une seule fois sur la plate-forme participative ou sur l'un des lieux retenus pour la consultation (Mairie, Médiathèque, CCAS). Chaque votant doit choisir trois projets. Les projets qui auront recueilli le plus de voix seront retenus, dans la limite de l'enveloppe allouée.



LA RÉALISATION DES PROJETS LAURÉATS

La mise en place des projets débutera à compter du vote du budget communal pour 2025.



NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE !

Un «Prix Seniors» voit le jour en 2024 ! Comme pour les jeunes, une enveloppe supplémentaire de 10 000 € est allouée au projet préféré des Canéjanais de 60 ans et + !

jeparticipe.canejan.fr • Pour toute question :
budgetparticipatif@canejan.fr
Mairie de Canéjan : **05 56 89 08 60**